

Les grands axes du développement de la ville pour les 20 ans à venir, actés au conseil municipal du 25 janvier 2010

Avec la dernière modification du Plan d'Occupation des Sols et la création de 5 ZAC à vocation économique et d'habitat, approuvées lors du dernier conseil municipal, la majorité municipale, emmenée par Philippe BRIAND, acte le développement des 20 prochaines années pour Saint-Cyr.

1989 : tout juste élu Maire, Philippe BRIAND lance la révision du plan d'occupation des sols qui traduit une véritable ambition pour la Ville ; renforcer l'identité résidentielle, le cadre de vie de Saint-Cyr, avec une politique ambitieuse d'aménagement urbain, sans toutefois se priver d'occuper une place économique dans l'agglomération ; mais aussi positionner les grands équipements à réaliser : un nouveau complexe sportif pour remplacer le vieux stade Jaunay qui n'est plus aux normes, ce sera le pôle Guy Drut avec ses équipements sportifs et de loisirs ; lancer le contournement de la Ville : le périphérique est quasi terminé même s'il n'ouvrira que dans deux ans (!!), le boulevard André-Georges Voisin est opérationnel depuis 1994 ; lancer la restructuration du boulevard Charles de Gaulle : fin 2011, cette voie d'entrée de Saint-Cyr et de l'agglomération présentera sur environ 2/3 de son linéaire un nouveau visage plus urbain ; rénover les écoles, ouvrir des structures de petite enfance, ouvrir une école de musique digne de ce nom, une maison pour les personnes âgées, et tant d'autres dossiers qui auront progressivement vu le jour...

2010 : 20 ans plus tard, il convenait de lancer une nouvelle phase du développement de Saint-Cyr. Ce conseil du 25 janvier marque une nouvelle page dans l'histoire de la Ville. Sans remettre en cause les choix initiaux, la création de 5 ZAC tant à vocation d'habitat qu'économique préfigure le Saint-Cyr de demain. Il ne s'agit pas de "construire pour construire", "urbaniser pour urbaniser", car l'avenir de Saint-Cyr doit continuer à se construire dans l'équilibre, cet équilibre qui fait sa richesse et son attractivité, dans une démarche raisonnée et responsable, en privilégiant le paysage, l'environnement et le développement durable. Ces nouvelles zones seront lancées progressivement au fur et à mesure des besoins mais d'ores et déjà les procédures administratives que l'on sait longues et compliquées peuvent être amorcées, sans perte de temps.

De nouveaux défis sont donc devant nous ! Nous nous proposons de les relever avec vous !

Merci de votre confiance !

Liste Philippe BRIAND et son équipe municipale